Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 029-212902407-20260605-34_2026-DE

ROSNOËN

Commune de Rosnoën
Conseil Municipal du 5 juin 2026

Délibération 34/2026

Date de publication : 8 juin 2026

L'an **deux mille vingt-six**, le **vendredi 5 juin 2026** à 19h, les membres du conseil municipal de la commune de ROSNOEN, se sont réunis à la Mairie, légalement convoqués, sous la présidence du Maire, Mickaël KERNEIS.

Membres :
En exercice : 15 **Présents : 13** **Votants : 14**

Présents : M. KERNEIS – Mme LE GUIRRIEC-MORVAN – M. MARC – Mme PORTIER – M. AUFFRET R. – M. LE RU – M. MILIN – Mme MAGUEUR-BLEUNVEN – M. MULLER – Mme MULLER – M. AUFFRET A. (arrivée à 19h15) – Mme FAURE-CONORTON – M. RANNOU (arrivée à 19h09)

Absents avec procuration : Mme GOARIN (procuration donnée à Mme LE GUIRRIEC-MORVAN)

Absents sans procuration : Mme Patricia LANCIEN

Secrétaire de séance : M. AUFFRET R.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

34/2026 - Convention de servitude entre la commune de Rosnoën et Enedis

Dans le cadre de travaux prévus par Enedis sur la parcelle AB 0252 située rue du Passage, il convient de signer la convention de servitudes prévue à cet effet. Cette convention donne à Enedis les droits suivants :

- Etablir une ou des canalisations souterraines
- Etablir si besoin des bornes de repérage
- Encastrer un ou plusieurs coffrets et/ou ses accessoires dans un mur, muret ou façade
- Effectuer un éventuel élégage

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 029-212902407-20260605-34_2026-DE

- Utiliser les ouvrage désignés ci-dessus et réaliser toutes les opérations nécessaires pour les besoins du service public de distribution d'électricité.

Il est précisé que le propriétaire de la parcelle, en l'occurrence la mairie de Rosnoën, sera prévenu en amont des interventions.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident d'autoriser le Maire à signer la convention précitée, à l'unanimité.

Affiché 8 juin 2026

Pour extrait conforme,

Le Maire,
M. KERNEIS

MAIRIE DE ROSNOËN (SUD-FINISTERE)

Le secrétaire,
M. AUFFRET Ronan